

# Activités du groupe TRILL 2015-2016

## Séminaire TRILL – 2015-2016 : Traduction et propagande

En alternance avec Confluences le vendredi matin en salle V210 (sauf mention contraire)

- **9 octobre 2015, salle VR13** : table ronde animée par Christine Berthin et Laetitia Sansonetti autour du théâtre de Sylvain Maréchal (1750-1803), avec Sanja PEROVIC (King's College London), Soizick SOLMAN (King's College London), Brice DENOYER (doctorant Paris Sorbonne, consultant en traduction) et Simon HATAB (metteur en scène) : retour sur *Le Jugement dernier des rois*, traduit en collaboration par des étudiants de King's College London et de l'Université Paris Nanterre dans le cadre d'un atelier virtuel et joué à Londres par des étudiants de King's College le 5 juin 2015

- **6 novembre 2015** : Luc BENOIT A LA GUILLAUME (Université de Rouen) : « Retour sur une controverse : la traduction en français de *The Age of Extremes* d'Eric Hobsbawm »

- **19 février 2016, 10h-12h** : Anne-Valérie DULAC (Université Paris 13) : « Traduire le récit de voyage : le cas Nicolas de Nicolay (1517-1583) »

- **22 avril 2016, 10h30-12h30** : Raphaël RICAUD (Université Paris Nanterre) : « Jacques Ellul, traduction & Propagandes »

- **6 mai 2016, 10h30-12h30** : Francesca BELVISO (Université de Picardie) : « Cesare Pavese traducteur. Un exemple d'engagement intellectuel entre le fascisme et l'après-guerre »

### Texte de cadrage :

Traduction et propagande partagent une ambiguïté identitaire, car l'une et l'autre hésitent entre affirmation et dissimulation : la bonne traduction est-elle celle qui se montre en tant que telle ou bien celle qui fait oublier que le texte traduit a été écrit dans une autre langue ? Quant à la propagande, elle semble n'exister que dans la négation de sa nature véritable, se donnant comme un discours non manipulateur, dans lequel la rhétorique de la persuasion doit néanmoins être suffisamment forte pour emporter l'adhésion et déclencher la propagation des idées exprimées.

Si la propagande concerne essentiellement le domaine politique et social, la dimension idéologique interne à la littérature n'est pas à négliger, car la décision de traduire telle œuvre ou tel auteur repose sur une appréciation de qualités littéraires (et/ou morales ?) que l'on estime mériter d'être partagées. On traduit donc pour promouvoir « une certaine idée » de la littérature, enjeu qui recoupe les questions sociales et le statut de la production littéraire au sein de la société, à travers le rapport entre autorité littéraire et autorité politique.

Ce séminaire s'intéressera à la dimension rhétorique de la communication à l'œuvre dans la diffusion et la transmission de textes littéraires, ou plus largement culturels, et politiques. L'articulation entre traduction et propagande sera envisagée selon deux aspects complémentaires :

1. **La traduction de la propagande** : existe-t-il une sorte de rhétorique universelle de la propagande qui ferait que ce type de discours se prêterait particulièrement bien à la traduction, ou bien la propagande étant ancrée dans une situation sociale, est-il plus difficile de la traduire ? Qu'en est-il de la propagande à visée internationale, composée de textes destinés à être publiés dans plusieurs langues dès leur conception ? Autre question essentielle du point de vue du traducteur, l'identification du texte traduit comme propagande : le traducteur fait-il le choix de traduire afin de dénoncer la volonté de propagande ou bien de la relayer, faisant ainsi de la propagande « au carré » ? Peut-il ne pas la percevoir ?
2. **La traduction comme propagande** : la démarche inverse de la traduction « naïve » est celle qui s'empare d'un texte écrit dans un contexte littéraire (et plus largement, culturel, ou politique) différent et le traduit afin de renforcer un discours national de propagande. Ismail Kadaré rappelle ainsi qu'aux premiers temps de l'Albanie indépendante, un vaste programme de traduction des pièces de Shakespeare dans la langue albanaise si longtemps méprisée avait été lancé afin de cimenter l'unité nationale par la langue (*La Discorde*, 2013). Une fois traduit, un texte peut-il se voir investi d'une nouvelle signification, due à la langue et au pays dans lequel il est reçu ? Quelle est alors la frontière entre la traduction et l'adaptation ? Inversement, le choix de ne pas traduire une œuvre ou des passages au sein d'une œuvre peut-il s'apparenter à de la propagande en creux ?

# Les mercredis TRILL de la traduction

Salle V210

- **Séance du 23 septembre 2015, 18h-20h** : Stefano Maria Evangelista (Oxford University) : "Translating between Text and Image : Victorian and Decadent Communications"

- **Séance du 21 octobre 2015, 17h45-19h30** : Cole Swensen (poète et traductrice) et Jennifer K. Dick (Université de Haute-Alsace) : "Poets who translate and self-translate"

- **Séance du 25 novembre 2015, 18h-20h** : Chantal Schütz (École Polytechnique) : « *Un Monde de fous, messieurs !* de Thomas Middleton – grand-peur et misère d'une édition bilingue »

- **Séance du 3 février 2016, 18h-20h** : Antoine Bargel (traducteur professionnel) : « Shakespeare, Amazon et Gallimard : expériences de traduction littéraire »

## Colloque TRILL 8-9 janvier 2016 : « Auteurs-traducteurs : la fabrique de l'écrivain »

### Texte de cadrage

Le point de départ des réflexions que cette conférence se propose de mener est une question essentielle de la traduction littéraire : qui est l'auteur d'un texte traduit ? Si l'on attend du traducteur professionnel qu'il s'efface, se rende « invisible », la situation change lorsque celui qui remplit la fonction de traducteur est lui-même auteur. Dans le cas de l'auteur-traducteur, on se demandera comment la pratique de traduction s'articule à l'affirmation d'une autorité littéraire.

Deux aspects seront envisagés :

1. **Traduction et écriture** : pour certains auteurs, la traduction s'apparente à un exercice de style, un moyen de se réapproprier la langue maternelle en l'abordant depuis une perspective extérieure. De manière inverse, la traduction peut être une façon d'imposer son propre style d'auteur à l'œuvre d'un autre, transformant à jamais sa réception. Enfin, dans le dialogue qui se noue entre deux auteurs à travers le processus de traduction d'une œuvre, la notion de communauté d'écrivains, qu'elle soit synchronique ou diachronique, conditionne également le développement de l'auteur traduisant qui reconnaît dans l'auteur traduit un frère de plume par-delà les différences linguistiques. On s'intéressera également aux cas des traducteurs qui font autorité dans le domaine de la traduction sans pour autant être auteurs d'œuvres indépendantes : quel est donc ce statut d'autorité que leur confère la pratique de la traduction ?

2. **Littérature traduite et autorité** : sur le marché littéraire, l'œuvre traduite est-elle une production mineure, minoritaire, marginale du fait de sa nature dérivée, ou bien peut-elle être gage de réussite assurée ? Traduire un classique, pour un auteur encore inconnu, c'est un moyen efficace de se faire connaître en bénéficiant de la popularité d'un auteur déjà reconnu. Réciproquement, des auteurs confirmés ont pu vouloir faire partager à leurs compatriotes leur passion pour une littérature ou un auteur méconnus du grand public parce que jamais traduits. La question de l'identité et du prestige de l'auteur et de l'œuvre que l'on traduit va de pair avec le statut des différentes langues. À la Renaissance, traduire à partir du latin et surtout du grec, voire de l'hébreu, conférait une certaine forme d'autorité tout en constituant un acte de défi à l'égard des codes. Quelles sont les langues porteuses d'autorité au vingt-et-unième siècle ? Quelles sont celles qui demeurent minoritaires, celles qui ont besoin de l'audace et de l'autorité d'un écrivain confirmé pour être traduites ?

Mis à jour le 05 décembre 2017

<https://crea.parisnanterre.fr/activites-du-groupe-trill-2015-2016-654165.kjsp?RH=1459089369958>